

Concours Corneille

Concours International de Musique Baroque de Normandie

12 – 15 septembre 2019

VOIX

Règlement du concours

1. Description générale

1.1 Présentation

Le Concours Corneille – Concours International de Musique Baroque de Normandie est organisé par Le Poème Harmonique. Son objectif est d'offrir aux jeunes interprètes une occasion de se révéler au public ainsi qu'à des représentants reconnus de la scène baroque internationale, en vue d'une carrière de premier plan. Il fait appel à un jury composé de professionnels réputés parmi les artistes, pédagogues et producteurs d'aujourd'hui, et construit des partenariats afin d'offrir à ses lauréats les meilleures perspectives possibles.

Par cette initiative, Le Poème Harmonique poursuit son engagement en faveur du répertoire baroque, invitant les jeunes musiciens à se mesurer à des œuvres célèbres ou méconnues. Le Concours se veut donc un lieu de mise en valeur de la musique baroque, dépassant le seul enjeu de la compétition.

Enfin, le Concours est une occasion privilégiée de rencontre entre le répertoire baroque et le public normand. Les épreuves, organisées sur plusieurs jours, permettent aux spectateurs de découvrir en profondeur le répertoire concerné, grâce à la diversité des programmes. Ce moment a donc une vocation didactique et festive, en même temps qu'il favorise l'excellence et la singularité musicales.

1.2 Lieu du concours

Toutes les épreuves se dérouleront à la chapelle Corneille, à Rouen.

Chapelle Corneille – Auditorium de Normandie

28, rue Bourg-L'Abbé

76000 Rouen

ATTENTION, AUCUN DOCUMENT ne doit être envoyé à cette adresse

1.3 Calendrier du concours

Accueil et tirage au sort de l'ordre de passage : mercredi 11 septembre 2019

1er tour des épreuves : jeudi 12 et vendredi 13 septembre 2019

2ème tour des épreuves : samedi 14 septembre 2019

Finale : dimanche 15 septembre 2019

2. Jury

Stéphanie d'Oustrac, **présidente du jury**, mezzo-soprano (France)

Alain Perroux, conseiller artistique et dramaturge pour le festival d'Aix-en-provence (France)

Vincent Dumestre, chef d'orchestre, directeur artistique du Poème Harmonique (France)

Christian Schirm, directeur artistique de l'Académie Nationale de l'Opéra de Paris (France)

Ashley Salomon, président et directeur du département de Performance Historique au Royal College of Music de Londres (Royaume-Uni)

Ludmila Talikova, directrice du Bolchoï (Russie)

3. Inscription au concours

3.1 Conditions d'accès

Le concours est ouvert en 2019 aux candidats nés après le 15 septembre 1988.

3.2 Dates d'inscription

Les inscriptions seront ouvertes du **lundi 29 avril au Jeudi 27 juin** 2019 inclus.

3.3 Procédure d'inscription

Les candidats doivent se rendre sur le site officiel du Poème Harmonique (<http://www.lepoemeharmonique.fr/>), accéder à la section Concours > Règlement et inscription et créer un espace candidat. Ils doivent ensuite s'acquitter des frais d'inscription, d'un montant de 50 euros, afin de déposer sur le serveur les documents suivants :

- Une photo en couleur récente, buste de face, qui apparaîtra dans le programme officiel du concours (le titre du fichier doit mentionner le copyright)
- Un document officiel mentionnant le nom, la nationalité et la date de naissance, sous forme de fichier PDF ou JPG
- Un CV sous forme de fichier PDF

- Une biographie sous forme de fichier PDF
- Un lien youtube, dailymotion ou similaire vers un enregistrement vidéo, selon les modalités indiquées au paragraphe 4 « sélection préliminaire » ci-dessous

Les candidats peuvent accéder autant de fois qu'ils le souhaitent à leur espace pour ajouter, supprimer ou changer des documents jusqu'au 1er juillet 2019 inclus ; les inscriptions seront ensuite définitivement clôturées.

4. Sélection préliminaire

4.1 Mode de sélection

La sélection préliminaire sera effectuée sur la base des enregistrements vidéo présentés à travers l'espace candidat.

4.2 Programme

Pour la sélection préliminaire, le candidat doit présenter un enregistrement d'une durée approximative de 10 minutes, au programme libre.

L'enregistrement peut avoir été réalisé en concert et ne doit pas obligatoirement être réalisé exprès pour le concours. Il est toutefois recommandé de soumettre un enregistrement réalisé dans de bonnes conditions techniques et acoustiques.

4.3 Résultats

Les résultats de la sélection préliminaire seront publiés au plus tard le **vendredi 12 juillet 2019**. Une fois présélectionné, le candidat devra préciser les œuvres qu'il souhaite interpréter lors des trois tours de la compétition pour le lundi 22 juillet au plus tard.

5. Participation au concours

5.1 Frais d'inscription

Les candidats doivent régler lors de leur inscription en ligne les frais d'inscription, d'un montant de 50 euros.

Aucun autre paiement ne sera demandé.

5.2 Enregistrement des candidats

Les candidats devront se présenter à la Chapelle Corneille le mercredi 11 septembre 2019, pour l'enregistrement de leur présence et le tirage au sort de l'ordre de passage. En cas d'impossibilité de participer, une procuration pourra être remise au responsable du concours pour le tirage au sort.

5.3 Hébergement chez l'habitant

Afin de minimiser les coûts de participation pour les candidats, Le Poème Harmonique propose aux participants un hébergement gratuit chez l'habitant. Les candidats souhaitant bénéficier de cet hébergement gratuit devront l'indiquer dès l'inscription. Les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée.

5.4 Salles d'entraînement et répétitions

Des salles seront mises gratuitement à la disposition des candidats. Le temps d'attribution sera réparti en fonction des disponibilités pour le jour concerné.

Dans la journée **du 11 septembre**, les candidats pourront essayer l'acoustique de la Chapelle Corneille lors de plages horaires attribuées par l'organisation.

Les finalistes répéteront avec l'ensemble accompagnateur le **15 septembre** au matin.

5.5 Tirage au sort de l'ordre de passage

L'ordre de passage des candidats sera tiré au sort le soir de la journée d'accueil et ne pourra être modifié que selon les besoins logistiques du Concours, sur décision du responsable.

6. Programme

Nous précisons que les œuvres choisies ne peuvent pas être communes à plusieurs tours du concours.

Diapasons :

Pour le premier et second tour, 3 diapasons sont autorisés (392 Hz, 415 Hz et 440 Hz).

Pour la finale, le diapason 415 Hz est imposé.

Aucune transposition n'est acceptée.

Présélection - 10 minutes maximum :

Deux pièces dont au moins un air d'opéra XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle en italien ou en français

1^{er} tour – 12 minutes maximum :

- 1) Un air d'opéra français du XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle
- 2) Un air d'opéra italien ou anglais du XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle

L'une des pièces doit être du XVII^{ème}, l'autre du XVIII^{ème} siècle.

L'une des pièces doit comporter un récitatif.

2^{ème} tour : Demi-Finale – 12 minutes maximum :

- 1) Une œuvre sacrée du XVII^{ème} siècle
- 2) Une œuvre du XVIII^{ème} siècle au choix (opéra ou non)

Finale – 15 minutes maximum :

Choisir deux ou trois pièces parmi celles ci-dessous, au minimum une en français et une en italien. Les contre-ténors devront choisir deux ou trois pièces parmi les airs italiens.

1) Air français

Soprano :

- « Dieu du cocyte et des royaumes sombres », Charpentier (Médée)
- « Venez, gloire, fierté » Campra (Idoménée, air d'Illione)
- « Amour, amour, lance tes traits », Rameau (Platée, La Folie)
- « Accourez, riante jeunesse », Rameau (Les fêtes d'hébé)
- « Quel prix de mon amour », Charpentier (Médée)
- « Soumis au silence », Gluck (Orphée et Eurydice)

Mezzo-soprano

- « Mes yeux fermez-vous », Campra (Le carnaval de Venise)
- « Enfin il est en ma puissance », Lully (Armide)
- « Il me fuit, l'inconstant » Lully (Phaëton)
- « Espoir si cher et si doux » Lully (Atys)
- « Quel prix de mon amour », Charpentier (Médée)
- « Cruelle mère des amours », Rameau (Hippolyte et Aricie, 1757)

Ténor

- « Règne Amour, fais briller tes flammes », Rameau (Pygmalion)
- « Bois épais », Lully (Amadis)
- « Apollon en ce jour », Lully (Acis et Galatée)
- « Lieux funestes », Rameau, Dardanus
- « J'ai perdu la beauté qui me rendit si vaine », Lully, Persée, air de Méduse)
- « O tranquille sommeil, que vous êtes charmant », Lully, Persée

- « Unis par la plus tendre enfance », Gluck (Iphigénie en Taurine) (Récit et air)
- « L'espoir renaît dans mon âme », Gluck (Orphée et Eurydice)

Baryton / Baryton-Basse

- « Monstre affreux », Rameau (Dardanus)
- « Soleil, on a détruit tes superbes asiles », Rameau (Les Indes galantes)
- « Puisque Pluton est inflexible », Rameau (Hippolyte et Aricie)
- « Ah, j'attendrais longtemps », Lully, (Roland)
- « Vous qui suivez », Royer (Pyrrhus)
- « Heureux qui peut voir du rivage », Lully (Phaëton)
- « Que ce jardin se change en un désert affreux », Lully (Bellerophon)
- « Belle Hermione », Lully (Cadmus et Hermione)
- « Un héros qui mérite une gloire immortelle », Lully (Phaëton)

2) Air italien

Soprano :

- « Ombre Pallide », Handel (Alcina)
- « Ah spietato », Handel (Amadigi di gaula)
- « Da tempeste », Handel (Giulio Cesare)
- « Ma in amor », Cavalli (Ercole Amante)
- « Luci mie » Cavalli (Xerse)
- « Dorme, l'incauta dorme » Monteverdi (L'Incoronazione di Poppea)

Mezzo-soprano/contre-ténor

- « Alma oppressa », Vivaldi (La fida Ninfa)
- « Crude Furie », Handel (Serse)
- « Alto Giove », Porpora
- « Agitata da due venti », Vivaldi (La Griselda)
- « Addio Roma », Monteverdi (L'Incoronazione di Poppea)
- « Oblivion soave », Monteverdi (L'Incoronazione di Poppea)
- « Sorge nell'alma », Handel (Imeneo)
- « Erme, e solinghe cime ... Lucidissima face », Cavalli (La Calisto)
- « Se fiera belva », Handel (Rodelinda)

Ténor

- « Un momento di contento », Handel (Alcina)
- « La mia gloria ed il mio amore », Vivaldi (Arsilda)

- « Siano gl'astri a me tiranni », Vivaldi (Arsilda)
- « Del mio lungo viaggio », Monteverdi (Il ritorno d'Ulisse)
- « Gioit'al mio natal » Landi (La morte di Orfeo)
- « Rosa del ciel » Monteverdi (Orfeo)
- « Tu sei morta » Monteverdi (Orfeo)

Baryton / Baryton-Basse

- « Sorge infausta una procella », Handel (Orlando)
- « Gelido in ogni vena », Handel, (Siroe, re di Persia)
- « Invida sorte umana », Handel (Ariodante)
- « Bevi, sicura », Landi (La morte d'Orfeo, Caronte)
- « Tirannia gli diede il regno », Handel (Rodelinda)
- « Solitudine amata (...) O me felice » (L'incoronazione di Poppea (Seneca without Mercurio part))
- « Solitudine amata (...) O me felice » Monteverdi (L'incoronazione di Poppea (Seneca without Mercurio part))
- Fra l'ombre e gl'irrori, Handel (Aci, Galatea e Polifemo)

7. Prix et récompenses

Premier Prix : 4 000 €

Deuxième Prix : 2 000 €

Prix du public : 1 000 €

Des engagements pour des concerts rémunérés en France ou à l'étranger seront proposés aux finalistes du concours.

Lieux et manifestations ayant accueilli les lauréats du Concours Corneille suite à leur participation depuis 2016 :

Chapelle Corneille, Rouen (France)

Festival international Haendel, Karlsruhe (Allemagne)

Münchner Residenz, Munich (Allemagne)

Wiener Konzerthaus, Vienne (Autriche)

Grand Théâtre de Bordeaux (France)

Théâtre impérial de Compiègne (France)

Festival de musique baroque du Jura (France)

Hôtel de Lauzun, Paris (France)

Opéra royal de Versailles (France)

Festival Opera Rara, Cracovie (Pologne)

8. Informations complémentaires

8.1 Obtention de visa

Il revient à chaque candidat d'effectuer, si nécessaires, les démarches afin d'obtenir un visa. Les ambassades et consulats français des différents pays sont les meilleurs interlocuteurs pour obtenir des informations détaillées. Si une convocation au concours, un certificat d'inscription ou d'autres pièces sont nécessaires à l'obtention du visa, Le Poème Harmonique sera à même de les fournir.

8.2 Droits d'auteur

Toutes les épreuves du Concours seront libres de droits pour Le Poème Harmonique. Ce dernier se réserve le droit :

- de les téléviser, radiodiffuser ou diffuser par Internet
- de les enregistrer (son et image) et/ou faire enregistrer par des tiers (presse, médias et partenaires notamment) avec ou sans intention de les diffuser
- de réaliser des enregistrements sonores ou vidéo, ou de prendre des photos dans le but de produire, distribuer ou vendre des documents imprimés, CD ou DVD

8.3 Protection des données personnelles

En vertu de la loi française, Le Poème Harmonique s'engage à n'utiliser les données personnelles fournies par les candidats qu'afin d'assurer le déroulement du concours.

8.4 Informations légales

Le montant des prix est exempt de taxes, conformément à la législation fiscale française.

Tous les litiges concernant les conditions mentionnées dans ce règlement seront réglés conformément au texte français du règlement du concours et à la loi française.

9. Organisation – Le Poème Harmonique

Vincent Dumestre, directeur artistique

Marie Andrieux, déléguée générale

Laurène Barbier-Combelles, responsable du Concours Corneille

Jonathan Foraison, administrateur

Marion Duchez, chargée de la communication et de la diffusion

Antoine Petin, Simon Guidicelli, chargés de production

Sylvie Saint-Cyr, responsables de la pédagogie et des partenariats

Lucas Peres, Camille Delaforge recherches musicologiques

Baptiste Grosjean, assistant au développement et aux partenariats pour le Concours Corneille

10. Contact

Le Poème Harmonique – Vincent Dumestre

128 rue Léon Salva

76300 Sotteville-lès-Rouen

Tél: +33 (0) 2 35 14 20 90

Fax: +33 (0) 2 35 15 41 07

Mail: concours@lepoemeharmonique.fr